



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ FINANCIER

Cent soixante-quatrième session

Rome, 7-11 novembre 2016

Rapport annuel sur les dépenses d'appui: dépenses et recouvrement

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Boyd Haight

Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources

Tél.: +3906 5705 5324

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mr916

RÉSUMÉ

- Le présent document rend compte de l'application de l'ancienne politique de la FAO relative à la fixation des taux de recouvrement des dépenses d'appui aux projets (PSC) pour la période allant de juin 2015 à mai 2016, durant laquelle la FAO a engagé 515 projets financés par des fonds fiduciaires. Il comporte une ventilation, par catégorie de projets, des taux PSC appliqués à ces projets et indique le nombre de projets et le budget total correspondant. Il y a lieu de noter que l'on a appliqué le taux plafond à environ 81,2 pour cent des nouveaux projets (en valeur) approuvés au cours de cette période et que, pour les projets restants, des taux conformes à l'ancienne politique ont été appliqués.
- En 2016, le Secrétariat a appliqué la nouvelle politique de recouvrement des coûts de la FAO à un ensemble de projets, au stade de la formulation des projets. Il a procédé en étroite collaboration avec les partenaires fournisseurs de ressources concernés, le but étant de mettre œuvre pleinement la nouvelle politique en 2017.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à prendre note de l'application de l'ancienne politique relative à la fixation des taux de recouvrement des dépenses d'appui aux projets au cours de la période allant de juin 2015 à mai 2016.

Projet d'avis

- **Le Comité a pris note de l'application de l'ancienne politique relative à la fixation des taux de recouvrement des dépenses d'appui aux projets au cours de la période allant de juin 2015 à mai 2016.**

1. Le présent document rend compte de l'application de l'ancienne politique de la FAO relative à la fixation des taux de recouvrement des dépenses d'appui aux projets (PSC) pour la période allant de juin 2015 à mai 2016. L'ancienne politique a été mise en œuvre en 2016, année de transition durant laquelle la FAO et ses partenaires fournisseurs de ressources passent progressivement à la nouvelle politique de recouvrement des coûts¹, qui porte sur les dépenses d'appui directes (DAD) et les dépenses d'appui indirectes (DAI).
2. Les catégories de projets financés par des ressources extrabudgétaires auxquels s'appliquent les taux PSC étaient définies comme suit dans l'ancienne politique: assistance technique et appui direct aux activités du Programme ordinaire (taux standard de 13 pour cent); assistance d'urgence (taux plafond de 10 pour cent) et activités à financement mixte (de 0 à 10 pour cent). Le taux PSC peut être revu à la baisse s'il est prévu que les dépenses d'appui indirectes variables imputables à un projet donné seront moins élevées. Il appartient au Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources d'évaluer les éventuels écarts par rapport au taux PSC standard.
3. Les statistiques fournies dans le présent rapport concernent la période allant du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016, au cours de laquelle la FAO a engagé 559 projets financés par des fonds fiduciaires et auxquels le taux PSC a été appliqué. Le tableau 1 fait apparaître la répartition, par catégorie de projets, des taux de recouvrement appliqués à ces projets en indiquant à la fois le nombre de projets et le budget total correspondant. Tous les taux PSC appliqués sont conformes à l'ancienne politique.
4. Comme on peut le voir aux lignes 1 à 4 du tableau 1, les taux plafonds sont appliqués à la grande majorité des projets (81,2 pour cent des cas, en volume). Ainsi que l'a demandé le Comité financier, pour les projets approuvés au taux plafond, le tableau donne des statistiques concernant le type, le nombre et le volume des projets qui ont été approuvés à des taux de recouvrement standard et non standard prévus par l'ancienne politique.
5. Les projets apparaissant aux lignes 5 à 10 du tableau 1 (18,8 pour cent des cas, en volume) relèvent de la catégorie des projets approuvés à un taux inférieur au taux plafond prévu par l'ancienne politique.
6. La part en valeur de l'ensemble des budgets approuvés au taux plafond applicable a augmenté (de 74,8 pour cent du total des budgets en valeur au cours de la période couverte par le rapport précédent à 81,2 pour cent pour la période en cours). Cela tient principalement à la moindre proportion de projets relevant d'autres catégories, en particulier des projets comportant une part importante de contrats, fournitures et équipements.
7. En 2016, le Secrétariat a appliqué la nouvelle politique de recouvrement des coûts de la FAO à un ensemble de projets, au stade de la formulation des projets. Il a procédé en étroite collaboration avec les partenaires fournisseurs de ressources concernés, le but étant de mettre œuvre pleinement la nouvelle politique en 2017.

¹ FC 161/6.

Tableau 1: Ventilation par catégorie de projets des taux de recouvrement appliqués aux projets engagés durant la période allant de juin 2015 à mai 2016, faisant apparaître, pour les projets approuvés au taux plafond, le type, le nombre et le volume de projets approuvés à des taux PSC standard et non standard

Taux de recouvrement par catégorie de projets		Nombre de projets	Budget total (en USD)	% du budget total
Projets approuvés à leur taux plafond				
1	Projets d'assistance d'urgence approuvés au taux plafond applicable	183	317 434 532	50,6 %
	<i>a) Projets d'assistance d'urgence approuvés au taux plafond applicable – 7 % du taux PSC (UE, CERF, etc.)</i>	95	107 085 530	17,1 %
	<i>b) Projets d'assistance d'urgence approuvés au taux plafond applicable – taux PSC standard</i>	88	210 349 002	33,5 %
2	Projets d'assistance technique approuvés au taux plafond applicable	94	118 990 890	19,0 %
	<i>a) Projets d'assistance technique approuvés au taux plafond applicable – 7 % du taux PSC (UE, CERF, etc.)</i>	33	55 561 270	8,9 %
	<i>b) Projets d'assistance technique approuvés au taux plafond applicable – taux PSC standard</i>	61	63 429 620	10,1 %
3	Projets d'appui direct aux activités du Programme ordinaire approuvés au taux plafond applicable	59	68 284 463	10,9 %
	<i>a) Projets d'appui direct aux activités du Programme ordinaire approuvés au taux plafond applicable – 7 % du taux PSC (UE, CERF, etc.)</i>	17	44 654 438	7,1 %
	<i>b) Projets d'appui direct aux activités du Programme ordinaire approuvés au taux plafond applicable – taux PSC standard</i>	42	23 630 025	3,8 %
4	Programme de coopération décentralisée	1	4 977 876	0,8 %
Total partiel – Projets approuvés au taux plafond applicable		337	509 687 761	81,2 %
Projets approuvés à un taux inférieur au taux plafond prévu par la politique				
5	Fonds pour l'environnement mondial	20	67 795 240	10,8 %
6	Services d'appui technique	1	142 800	0,0 %
7	Projets comportant une proportion élevée de contrats, fournitures et équipements (auxquels s'applique l'annexe II de la section 250 du Manuel)	9	26 911 478	4,3 %
8	Projets d'appui direct aux activités du Programme ordinaire approuvés à un taux inférieur au plafond (dans des circonstances prévues par la politique)	11	3 040 652	0,5 %
9	Programmes conjoints des Nations Unies	19	18 717 533	3,0 %
10	TeleFood – taux zéro conformément à la Résolution 3/97 de la Conférence	162	1 383 612	0,2 %
Total partiel – Projets approuvés à un taux inférieur au taux plafond prévu par la politique		222	117 991 314	18,8 %
Total général		559	627 679 075	100 %